



Mercredi 30 mai 2012

**Rassemblement devant le Ministère
avant l'ouverture de la CAP
des Bibliothécaires assistants spécialisés
pour exiger la réouverture des négociations
sur la réforme de la catégorie B !**

Depuis l'entrevue du 5 décembre 2011 avec des représentants du ministère, l'Intersyndicale des bibliothèques a essayé à plusieurs reprises de relancer ses interlocuteurs pour leur rappeler leur engagement "d'avancer très vite" (lettre du 26 mars 2012 au ministre Laurent Wauquiez, nombreuses relances par téléphone et par mail). Toutes ces démarches sont restées jusqu'ici sans réponse.

C'est pourquoi l'Intersyndicale des bibliothèques a décidé de profiter de la prochaine réunion de la CAP nationale des bibliothécaires assistants spécialisés, le 30 mai, pour remettre ce dossier sur le tapis et exiger la réouverture des négociations.

Pour cela, l'Intersyndicale appelle les personnels à un rassemblement à 8 h 30, devant le ministère rue Regnault, pour accueillir l'arrivée des représentants du ministère à cette CAP et faire entendre leurs revendications (revendications rappelées déjà le vendredi 11 mai par la motion présentée à la CAP des conservateurs, cf. page suivante).

**Tous ensemble le mercredi 30 mai à 8 h 30
devant le Ministère de l'Enseignement supérieur :**

72 rue Regnault, 75013 Paris

Métro Olympiades (ligne 14), Porte d'Ivry (ligne 7), tramway T3 (Porte d'Ivry)

CAPN des conservateurs de bibliothèques

11 mai 2012

Motion

Catégorie B : rouvrez les négociations pour une réelle revalorisation

Le 5 décembre 2011, l'intersyndicale des bibliothèques (CFDT (Culture et Sgen), FERC-Sup CGT, SNPRES-FO, SNASUB-FSU, SNPTES-UNSA) avait été, après plusieurs mois d'insistance, reçue par le précédent gouvernement au sujet de la réforme de la catégorie B. Lors de cette réunion, le ministère s'était oralement engagé à « *avancer très vite* » vers des mesures transitoires concernant l'augmentation du nombre de postes offerts aux concours internes de catégorie B et de bibliothécaire ainsi que sur les taux de promotions. Mais il n'en a rien fait. Le 26 mars 2012, devant le silence ministériel, l'intersyndicale a réitéré sa demande de reprise des négociations. Mais le ministère a continué à faire la sourde oreille.

Le nombre dérisoire de postes offerts pour la liste d'aptitude 2011 dans le corps des bibliothécaires assistants spécialisés et pour la liste d'aptitude 2011 dans le corps des bibliothécaires, ainsi que l'annonce du nombre de postes proposés aux concours 2012, n'ont fait qu'accroître la colère des collègues concernés, ainsi qu'en témoignent les motions déposées, lors des trois CAP de janvier-février 2012 par les représentants des magasiniers, des bibliothécaires assistants spécialisés et des bibliothécaires.

Nous sommes le 11 mai 2012. Les représentants des personnels à la CAP des conservateurs vous demandent d'intervenir auprès du futur ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour que les négociations reprennent pour la création massive de postes en catégorie B et A, une augmentation conséquente du nombre de promotions par liste d'aptitude, ainsi que du nombre de postes offerts aux concours internes (bibliothécaire assistant spécialisé et bibliothécaire), afin que soit enfin pris réellement en compte l'engagement professionnel des agents de la filière bibliothèques.